RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Domaine national du château D'ANGERS

Communiqué de presse
31 décembre 2025

Le Centre des monuments nationaux présente

326 000 visiteurs : le Domaine national du château d'Angers bat un nouveau record de fréquentation.

Maine-Et-Loire

© Alexandre Lamoureux – Destination Angers

Pôle presse du CMN :
Marie Roy, Su-Lian Neville et Ophélie Thiery 01 44 61 21 86 / 22 96 / 22 45
presse@monuments-nationaux.fr
Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :
www.monuments-nationaux.fr/espace-presse

Domaine national du château d'Angers
Emma Fonteneau 07 63 00 88 09
emma.fonteneau@monuments-nationaux.fr
www.chateau-angers.fr
www.monuments-nationaux.fr

Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :
presse.monuments-nationaux.fr

Communiqué de presse

Il confirme qu'il fait partie des plus grands, et pas uniquement par sa taille : le Domaine national du château d'Angers dont la fréquentation est en constante hausse depuis 20 ans bat encore son record de fréquentation cette année. Après avoir passé symboliquement la barre des 300 000 visiteurs en 2024, cette forteresse en cœur de ville qui abrite un chef-d'œuvre inscrit à l'Unesco affiche **326 000 visiteurs au compteur de 2025**, avec une hausse significative de son visitorat étranger.

Dans le top 10 du Centre des monuments nationaux (CMN), le Domaine national du château d'Angers est le 3e monument le plus fréquenté en Région et attire de plus en plus de visiteurs internationaux

Chaque année, le Château d'Angers enregistre un nouveau record… Avec **326 000 visiteurs**, 2025 voit se poursuivre la dynamique de ce monument national qui s'est confortablement installé dans top 10 du Centre des monuments nationaux (CMN) qui cette année a battu son record de fréquentation avec 12 millions de visiteurs.

Le château d'Angers se classe en 3e position des monuments du CMN les plus fréquentés (hors Paris) derrière le Mont Saint Michel (1 853 000 visiteurs) et la Cité de Carcassonne (616 000 visiteurs).

La recette de son succès ? Comme les années précédentes, une programmation dynamique, à la fois exigeante et populaire, qui attire les visiteurs toute l'année avec notamment une hausse remarquable de sa fréquentation sur les mois d'hiver ou les ailes de saison touristiques.

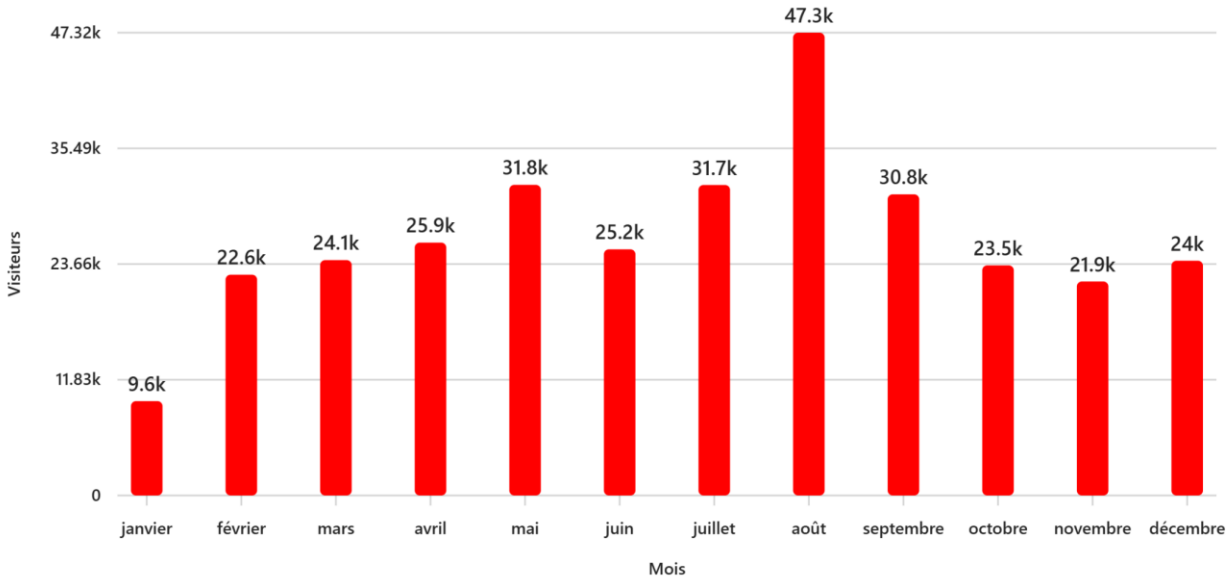

Les visiteurs se déclarant provenir hors de France sont eux aussi plus nombreux à franchir le pont-levis : ils sont **33% en 2026, soit 5 points de plus qu'en 2024,** un niveau qui n'avait pas été retrouvé depuis la crise sanitaire.

Fait remarquable, si les Britanniques sont toujours en tête du palmarès des visiteurs étrangers, ce sont **les Etats-Unis qui arrivent en 2e position,** renforçant l'attractivité du monument au-delà des frontières de l'Union européenne.

C'est cette attractivité touristique qui a valu au Domaine national du château d'Angers d'être choisi pour **accueillir le 24 juillet 2025 un comité interministériel du tourisme en présente du Premier ministre**, et de plusieurs ministres du gouvernement : une reconnaissance au plus haut sommet de l'Etat du travail des 35 agents du Centre des monuments nationaux qui œuvrent quotidiennement pour la préservation et le rayonnement de ce monument et de ses collections prestigieuses.

Visite ministérielle, 24 juillet 2025 © Emma Fonteneau / Domaine national du château d'Angers

Une politique de gratuité plébiscitée et des actions envers les publics renforcées et récompensées

Les grands rendez-vous de gratuité du Ministère de la Culture que sont les « Journées européennes du patrimoine », la « Nuit européenne des musées » ou les « premiers dimanches du mois » (de novembre à mars dans les monuments nationaux) ont fait le plein encore en 2025.

La politique tarifaire du monument qui conjugue événements ponctuels gratuits pour tous et gratuité segmentée toute l'année (pour les moins de 26 ans, pour les personnes en situation de handicap, pour les publics du champ social) permet à plus de **42% du public de visiter gratuitement ce joyau du patrimoine.**

De même, l'augmentation notable des venues de **groupes scolaires (doublés en 5 ans), ou relevant du champ social ou en situation de handicap (doublés en deux ans)** récompense le travail des équipes de médiation culturelle pour rendre le monument accessible au plus grand nombre, et notamment aux publics à besoins spécifiques par des actions culturelles adaptées, des projets d'actions éducatives ambitieux et le travail de terrain avec les associations.

Exposition « Le retour du roi » © Emma Fonteneau / Domaine national du château d'Angers

Le service culturel du monument a ainsi été **récompensé en 2025 pour l'un de ses projets d'Education Artistique et Culturelle innovant, « Le retour du roi »**. Pendant deux ans, le château a suivi 150 jeunes de 7 établissements d'enseignement professionnel du Grand Ouest à qui il a confié la création de meubles, objets, costumes et bijoux pour une exposition immersive répondant à un souhait sans cesse répété des visiteurs : voir un château habité.

Ce projet pédagogique (reconduit pour 2026-2027) s'inscrit dans le dispositif gouvernemental « **Chef-d'œuvre de la République** » qui a pour but de valoriser l'enseignement professionnel par des commandes publiques passées aux lycées. Ce **travail exceptionnel a valu à tous les lycéens engagés dans ce projet une certification spéciale décernée en plus de leur baccalauréat** par la rectrice des Pays de la Loire. Les élèves du Lycée Renaudeau et du Lycée de la Mode à Cholet ont quant à eux été récompensés par **le prestigieux prix de la Fondation Colbert-Institut de France** pour leur engagement en faveur du patrimoine.

La recette du succès : à l'écoute des visiteurs d'aujourd'hui et à la conquête des publics de demain

C'est **l'attention constante portée aux envies, rêves ou critiques des visiteurs** qui guide les choix des équipes du monument.

Soucieux de s'adresser à toutes et tous, le château d'Angers s'est engagé depuis plusieurs années dans la programmation **d'événements festifs** qui visent à rendre le lieu plus vivant et accueillant pour chacun en programmant des événements ancrés dans la **culture populaire**.

Les représentations de la **fanfare du 6e régiment du Génie d'Angers** dont les réinterprétations de grands standards de la pop music ont séduit plusieurs milliers de visiteurs lors des dimanches gratuits et de la Nuit des musées 2025 témoignent du succès de ce type de programmations.

La fanfare du 6e Régiment du Génie d'Angers en représentation pour la Nuit européenne des musées 2025
© Emma Fonteneau / Domaine national du château d'Angers

En 2025, c'est aussi la **culture geek** qui a fait son entrée au château avec « **Le Grand Bal des Légendes** », une 7e édition du **Grand Noël** placée sous le signe de la conquête de l'espace, ou encore l'accueil d'une exposition LEGO® et de bornes d'arcade revisitant les collections du monument par l'IA. En 2026, une exposition consacrée à la « Medieval Fantasy » poursuivra l'exploration de ces **liens riches entre patrimoine, et notamment la Tapisserie de l'Apocalypse, et « pop culture ».**

Le Grand Noël 2025 sur le thème de la Conquête de l'Espace © Emma Fonteneau / Domaine national du château d'Angers

C'est enfin pour répondre à un souhait exprimé de longue date par les Angevins que les équipes du monument ont travaillé en 2025 à rendre possible **l'ouverture ponctuelle des fossés du château, pour la toute première fois de leur histoire**. En seulement **3 ouvertures, près de 7000 visiteurs**, curieux, heureux, émus, ont pu entrer dans la plus belle carte postale d'Angers.

Visiteurs dans les fossés du château d'Angers
© Emma Fonteneau / Domaine national du château d'Angers

Cap sur 2026 !

En 2026, le château ira encore plus loin dans cette association du public aux prises de décision stratégique du monument en réunissant en janvier son **premier comité d'écoute des usagers**. Premier monument du CMN engagé dans **la démarche interministérielle « Services publics + »**, ce **travail citoyen de concertation** aura pour but de réfléchir sur des améliorations possibles en matière d'inclusion, d'orientation des visiteurs sur le site et de communication externe.

En 2026, de nouveaux rendez-vous culturels attendent les visiteurs. Gardien de la plus grande tapisserie du monde et du trésor de tapisseries de la cathédrale d'Angers, le château d'Angers poursuit sa **valorisation des patrimoines artistiques et de la création contemporaine**. A partir de février, il exposera une collection méconnue, celle des **tapisseries de la Renaissance du baron Bich, célèbre industriel fondateur de la marque BIC®** et collectionneur d'art. Exposé **pour la première fois dans son intégralité**, cet ensemble de tapisserie dialoguera avec **les œuvres d'artistes contemporains inspirés par elle ou par l'univers de BIC®** et de ses iconiques stylos.

Le monument poursuit également son engagement pour la préservation du patrimoine végétal et de la biodiversité. La fin de l'année 2025 a permis de faire un **bilan du refuge LPO** qui confirme la très bonne santé de la faune et de la flore présente sur les 3ha du site et l'efficacité des actions mises en place par les équipes du monument avec une **augmentation significatives des espèces, notamment des oiseaux**, depuis 2020. Véritable havre de verdure en plein cœur de ville, les jardins du château devraient continuer de s'enrichir en 2026 avec notamment **la création d'une roseraie conservatoire** de variétés d'obtention angevines aux noms évocateurs de "Roi René" ou encore "Blanche de Castille". A la fois reflet de l'histoire du monument et des savoir-faires horticoles du territoire de l'Anjou, les jardins du château d'Angers sont candidats en 2026 au label "Jardins remarquables" du ministère de la Culture.

2026 verra enfin **l'aboutissement de la dernière phase du chantier de restauration du front nord** des remparts après 5 années de travaux. Pour la première fois de son histoire, **le sommet de la tour du moulin (la seule tour de la forteresse ayant gardé sa hauteur d'origine) sera ouvert de manière permanente au public.** L'aménagement en cours permettra d'assurer à la fois la sécurité des visiteurs et la préservation et visibilité des vestiges archéologiques mis au jour par l'Inrap.

Fouilles de la Tour du moulin © Emma Fonteneau / Domaine national du château d'Angers

Gravir les 83 marches qui mènent sur cette plateforme-anneau offrira une découverte à 360° du château, mais aussi de la ville d'Angers depuis ce qui sera désormais son point accessible culminant. Des supports de médiation à l'intérieur de la tour et à son sommet permettront de mieux comprendre les évolutions architecturales de la citadelle, et notamment la présence au XVIe siècle d'un moulin.

Millénaire, le site du château d'Angers doit relever aujourd'hui les défis de son temps. Ceux du réchauffement climatique et de son impact sur les espaces naturels et bâtis ; ceux de l'attractivité touristique, essentielle dans l'économie des territoires ; sans oublier ce qui fait son identité et sa force, un service public de la culture pour toutes et tous. Des défis "grandeur nature", à la mesure de ce monument incontournable de l'Ouest de la France.

Le Domaine national du château d'Angers

Une forteresse royale imprenable
Construite au XIII[e] siècle, la gigantesque forteresse de dix-sept tours de schiste et de calcaire qui s'étend sur près d'un demi-kilomètre dégage une formidable impression de puissance.

Aux XIV[e] et XV[e] siècles, les ducs d'Anjou, princes éclairés, redonnent à Angers le faste d'une vie de cour dont témoigne l'architecture raffinée du site.

Un chef d'œuvre unique au monde inscrit à l'Unesco
Commandée en 1375 par le duc Louis I[er], la tapisserie de l'Apocalypse est, par ses dimensions (100 mètres de long), son ancienneté, sa virtuosité stylistique et technique, un chef d'œuvre extraordinaire de l'art médiéval. Illustration du texte de l'Apocalypse de saint Jean, elle est aussi un formidable document sur le contexte historique, social et politique de son temps et appartient aujourd'hui au plus grand trésor de tapisseries de cathédrale d'Europe. Elle est inscrite au Registre « Mémoire du monde » de l'UNESCO depuis le 18 mai 2023.

Des jardins protecteurs de la biodiversité
Les jardins que la forteresse abrite sont nombreux et variés : jardin régulier de buis et d'ifs, vigne, potager, roseraie, jardin d'hortensias, jardin suspendu avec des plantes médicinales, tinctoriales ou maléfiques. Histoire et innovation s'associent ici dans une démarche de développement durable : le monument travaille étroitement avec la LPO-Anjou qui conseille les équipes en matière de conservation et de valorisation de la faune et de la flore vivant dans la forteresse classée « refuge » depuis 2015.

Du haut des remparts, le public peut profiter d'**un panorama unique sur la ville**.

Ma pierre à l'Edifice
En se connectant sur www.mapierrealedifice.fr, les amoureux du patrimoine peuvent faire un don pour le château d'Angers (« Mon monument préféré ») et ainsi contribuer à l'animer, l'entretenir et le préserver.

> Ils nous soutiennent !

Crédit des images : © Alexandre Lamoureux / Destination Angers

Domaine national du château d'Angers
2, promenade du Bout du Monde
49100 Angers
angers@monuments-nationaux.fr
Suivez-nous sur Facebook @chateau.angers et Instagram @chateau_angers

Modalités de visite

Attention, en raison du plan Vigipirate, vous ne pourrez pas accéder au château avec trottinettes, vélos ou grosses valises et le monument ne propose pas de consignes.
Les animaux ne sont pas acceptés sauf les chiens-guides et animaux accompagnateurs de personnes en situation de handicap.

Horaires

Du 2 mai au 4 septembre
10h - 18h30

Du 5 septembre au 30 avril
10h - 17h30
Les 24 et 31 décembre : fermeture à 16h30.

À noter :
Fermeture de la billetterie et dernier accès au monument : 45 min avant la fermeture.
Fermeture des expositions temporaires et du logis royal : 30 min avant la fermeture.
Fermeture de la galerie de l'Apocalypse, de la chapelle et de la librairie-boutique : 15 min avant la fermeture

Le monument est fermé les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

Tarifs

Tarif individuel
14€ du 1er avril au 30 septembre (11€ les mercredis) / **11€** du 1er octobre au 31 mars

Gratuit pour :
les -18 ans (hors groupes scolaires et jeunes), les 18-25 ans (hors groupe étudiants et jeunes) ressortissants de l'UE ou résidents réguliers sur le territoire UE (sur présentation d'une pièce d'identité), les détenteurs d'un abonnement (Carte blanche, Passeport Musées/château, Passion monuments), porteurs du Pass Éducation (en cours de validité et avec photo), personnes en situation de handicap + 1 accompagnateur (sur présentation de la carte d'invalidité), les demandeurs d'emploi ou bénéficiaires des minima sociaux (sur présentation d'un justificatif de moins de 6 mois). Voir toutes les conditions gratuités

Tarifs spéciaux (partenariats)

SNCF – Intercités , SNCF – TGV Inoui , porteurs d'une carte CEZAM, 2 accompagnateurs d'un abonné Carte blanche, porteurs d'un "Passeport Privilèges" Destination Anjou, porteurs d'un "Passeport Tourisme et Loisirs" Andégave, adhérents "Angers Musées Vivants" , porteurs d'une carte d'embarquement Brittany Ferries :
11,50€ du 1er avril au 30 septembre (9,50€ le mercredi) / **9,50€** du 1er octobre au 31 mars

SNCF – Grand Voyageur (sur présentation de la carte de membre) :
10€ (8€ le mercredi) du 1er avril au 30 septembre (8€ le mercredi) / **8€** du 1er octobre au 31 mars

Abonnements
28 € : Carte blanche (abonnement annuel au Domaine national du château)
30€ : Passeport Musées-château (abonnement annuel au Domaine national du château et aux 6 musées de la Ville Angers)
45€ : Passion Monuments (abonnement annuel à plus de 90 monuments nationaux dont le Domaine national du château d'Angers)

Renseignements

angers@monuments-nationaux.fr
Retrouvez toute la programmation culturelle du monument sur www.chateau-angers.fr/agenda

Le CMN en bref

Le Centre des monuments nationaux (CMN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours. Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics. En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.
Une programmation riche de plus de 450 manifestations et partenariats associée à des actions d'éducation artistique et culturelle anime le réseau : expositions, ateliers, concerts, spectacles sont autant d'expériences originales ouvertes à tous les publics et au service du développement des territoires.
Au sein des monuments, des équipes passionnées accueillent plus de onze millions de visiteurs chaque année et ont à cœur de faire découvrir au public l'histoire et la vie de ces sites exceptionnels ainsi que leurs parcs et jardins.
Grâce au numérique, le CMN propose également de nouvelles expériences de visite des monuments (réalité virtuelle, casque géo localisé, parcours immersif, tablette interactive, spectacles nocturnes ou immersifs...) qui satisfont petits et grands.
Pour préparer ou prolonger leur visite, les visiteurs peuvent retrouver au sein des 80 librairies-boutiques du réseau les livres d'art et d'architecture ainsi que les guides publiés par les Éditions du patrimoine.
Avec CMN Institut, le Centre des monuments nationaux accompagne, en France comme à l'international, les établissements publics du ministère de la Culture, les collectivités, les organisations, les gestionnaires et les propriétaires de sites dans le fonctionnement et le développement de leur patrimoine historique, culturel et naturel en proposant des formations professionnelles, de l'ingénierie culturelle et l'organisation de rencontres, de conférences et de journées professionnelles.

Retrouvez le CMN sur

Facebook : @leCMN
Instagram : @leCMN
YouTube : @LeCMN
Linkedin : www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux
TikTok : @le_cmn
Threads : @leCMN

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes
Château d'Aulteribe
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
Château de Chareil-Cintrat
Château de Voltaire à Ferney
Trésor de la cathédrale de Lyon
Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté
Chapelle des Moines de Berzé-la-Ville
Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
Château de Bussy-Rabutin
Abbaye de Cluny

Bretagne
Grand cairn de Barnenez
Sites mégalithiques de Carnac
Site des mégalithes de Locmariaquer
Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire
Château d'Azay-le-Rideau
Château de Bouges
Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
Palais Jacques Cœur à Bourges
Cathédrale et trésor de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Fougères-sur-Bièvre
Maison de George Sand à Nohant
Château de Talcy
Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est
Château de Haroué
Château de La Motte Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France
Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
Domaine national du château de Coucy
Villa Cavrois à Croix
Château de Pierrefonds
Cité Internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts
Colonne de la Grande Armée à Wimille

Ile-de-France
Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye à Poissy
Château de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Basilique cathédrale de Saint-Denis
Maison des Jardies à Sèvres
Château de Vincennes

Normandie
Abbaye du Bec-Hellouin
Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle-Aquitaine
Cloître de la cathédrale de Bayonne
Tour Pey-Berland à Bordeaux
Château ducal de Cadillac
Abbaye de Charroux
Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
Abbaye de La Sauve-Majeure
Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère
Site archéologique de Montcaret
Château d'Oiron
Grotte de Pair-non-Pair
Château de Puyguilhem
Site gallo-romain de Sanxay

Occitanie
Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Château d'Assier
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Château et remparts de la cité de Carcassonne
Château de Castelnau-Bretenoux
Site archéologique et musée d'Ensérune
Château de Gramont
Château de Montal
Sites et musée archéologiques de Montmaurin
Forteresse de Salses
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris
Arc de Triomphe
Chapelle expiatoire
Colonne de Juillet
Conciergerie
Domaine national du Palais-Royal
Hôtel de la Marine
Hôtel de Sully
Panthéon
Sainte-Chapelle
Tours de Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire
Domaine national du château d'Angers
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur
Cloître de la cathédrale de Fréjus
Site archéologique de Glanum
Château d'If
Villa Kérylos
Trophée d'Auguste à La Turbie
Place forte de Mont-Dauphin
Abbaye de Montmajour
Cap moderne, Eileen Gray et Le Corbusier au Cap Martin
Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
Monastère de Saorge
Abbaye du Thoronet

Un programme d'abonnement annuel « Passion monuments », disponible en ligne et en caisse dans plus de 80 monuments à partir de 45 €, permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages.
passion.monuments-nationaux.fr